



Novembre 2017

Zoom sur... Le centre des finances publiques de Gevrey-Chambertin

L'avenir du centre des finances publiques de Gevrey-Chambertin semble scellé. En effet, au cours d'un comité technique local, la fermeture de la trésorerie a été prononcée par la Direction régionale des finances publiques (DRFIP). Celle-ci sera effective à compter du 1er janvier 2018.

Outre la fermeture de ce centre des finances publiques, il a été décidé que celui de Nuits-Saint-Georges serait désormais spécialisé dans le service public local. Ainsi, les contribuables particuliers dépendant de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges devront désormais s'adresser au centre des finances publiques de Beaune pour la partie **impôt sur le revenu**.

Ces fermetures sont le fait de différentes politiques de restructuration des politiques publiques. Dès 2007, Nicolas Sarkozy avait lancé la révision générale des politiques publiques (RGPP), poursuivie par François Hollande sous le nom de modernisation de l'action publique (MAP). dans les deux cas, le but est de réduire le nombre de fonctionnaires et de privilégier la dématérialisation des services de proximité sur Internet.

Si les trésoreries sont particulièrement touchées, c'est que Bercy veut être exemplaire en donnant l'exemple : le ministère des finances commence donc par supprimer des postes chez lui.

Le mot du Maire



Comme vous avez pu le lire dans le dernier bulletin, la direction du groupe La Poste a décidé de baisser les horaires d'ouverture du bureau de Saulon-la-Chapelle et de fermer le samedi matin. Cette décision, contraire à la position des élus, renforce l'idée que malheureusement, face à certaines

structures, les attentes des communes et de leurs administrés ne sont pas prises en compte.

Nous en avons encore un exemple récent avec la fermeture au 31 décembre de cette année de la perception et du centre des impôts de Gevrey-Chambertin. Dorénavant, nous ne serons plus rattachés à celui bien connu de la rue de la Boudronnée à Dijon, mais à celui de Beaune ! Où se situe dorénavant la notion de service public, de développement durable, même si nous comprenons parfaitement que des économies sont à faire ! Mais, sont-ce les bons choix ?

Face à ces changements, nous ne pouvons rester indifférents et immobiles. C'est pourquoi avec G. Gadeski, 1^{er} adjoint, et sur la décision unanime du conseil municipal, j'ai souhaité rencontrer notre nouveau député et lui expliquer notre situation. Après une présentation de notre commune, des actions et des dossiers en cours, nous avons pu aborder, certes rapidement, mais néanmoins d'une manière précise, certains dossiers sensibles. Nous espérons avoir fait passer au mieux certains messages et verrons dans les prochains mois ce qu'il en adviendra !

Pendant ce temps, évidemment, nos dossiers continuent à avancer ; c'est le cas notamment de la salle de sports près de la zone de loisirs, du lotissement « Le Jardin de Claire » au sud de la commune ou du bâtiment Ages&vie au centre du village. Avant de démarrer la rénovation de la grande rue début 2018, le renouvellement de la conduite d'eau potable est actuellement en cours. Certes, cela occasionne certains désagréments, mais, pour des raisons évidentes de planification des travaux, il ne peut en être autrement ! Le dossier du PLU suit également son cours, les premières réunions de concertation et publiques étant en cours de programmation. Fin novembre, nous inaugurerons officiellement les travaux de la gare, manifestation à laquelle vous êtes les bienvenus (merci de signaler votre présence au secrétariat de mairie). Comme vous pouvez vous en rendre compte, vos élus continuent à œuvrer pour que Saulon évolue !

Pascal BORTOT
Maire de Saulon-la-Chapelle

SOMMAIRE...

Compte rendu du Conseil municipal du 9 octobre 2017	P. 2 & P3
Informations	P. 3 & 4
Agenda, Informations pratiques	P. 4

Directeur de la publication : Pascal BORTOT / Rédacteur en chef : Pascal BORTOT

Comité de rédaction : Franck COUPECHOUX - Commission Communication - Conseil municipal / Photos : Thierry VALENTIN

Tirage global : 500 exemplaires-gratuits / Impression : Mairie de Saulon-la-Chapelle rue du Foyer 21910 Saulon-la-Chapelle

Réunion du Conseil Municipal du 9 octobre 2017

NB : LES COMPTES RENDUS SONT AFFICHÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS PUBLICS
ET SUR LE SITE INTERNET WWW.SAULON.FR

1) DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "ÉCO VILLAGES AVENIR"

Dans le cadre du dispositif Eco Villages Avenir permettant la réalisation d'un projet global intégrant la réhabilitation du patrimoine locatif ancien, l'aménagement d'équipements et d'espaces publics ainsi que de végétalisation, le conseil municipal sollicite l'aide du Conseil Régional.

2) ÉCHANGE SANS SOULTE DE PARCELLES ENTRE UN HABITANT ET LA COMMUNE

Des parcelles privées se trouvent sur l'emprise de terrains de la commune, de même qu'une parcelle appartenant à la commune se situe à l'intérieur d'un terrain privé. Cette situation, suite à une erreur de cadastre, vieille de plus de 30 ans n'a jamais été régularisée. Il est donc nécessaire, au vu de la vente de plusieurs lots, de procéder à un échange de parcelles. Le conseil municipal décide de l'échange sans soulte des parcelles pour une surface d'environ 50 m², les terrains ayant une valeur financière identique.

3) MODIFICATION EMPRUNT GARANTI ORVITIS

Le conseil municipal donne son accord de principe à ORVITIS pour que cet organisme réalise le réaménagement d'un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts pour lequel la commune est garante. Il décide également d'accorder par la suite sa garantie au nouveau prêt, à taux et durée inférieurs et à capital restant dû égal.

4. REFLEXION SUR LA DESTINATION DES BÂTIMENTS ET TERRAINS DE LA COMMUNE

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal de se positionner sur le devenir de certains bâtiments et/ou terrains de la commune.

Pour rappel, le terrain sur lequel est construite la grange rue du Sachot était quasiment vendu pour une valeur de 110 000 € (hors frais d'agence). Il a été acquis par la commune par voie de préemption en 2014 et l'acheteur potentiel sera prioritaire si la commune décide de revendre ce bien avant le délai légal de 5 ans. Le conseil municipal décide de ne pas mettre ce bien à la vente avant la fin du délai légal de préemption qui est en 2019, mais néanmoins ne s'interdit pas de contacter l'ancien acquéreur pour identifier son projet.

Concernant les deux parcelles de terrain situées devant la construction d'Ages et Vie et qui représentent environ 1 300 m², il est décidé de les proposer à la vente.

Concernant l'ancienne école de Layer, le conseil municipal décide à 9 voix pour et 3 contre de mettre à la vente ce bâtiment avec comme condition préalable la conservation de la façade. Les domaines ont été contactés pour une estimation.

5. QUESTIONS DIVERSES

← Point sur les travaux en cours

Travaux effectués par les employés communaux en plus de leurs tâches habituelles

- réfection du marquage au sol.
- installation d'un jeu à ressort à l'école maternelle.

Grande rue

- changement des canalisations d'eau potable, le démarrage des travaux est prévu le 23 octobre 2017
- remplacement de 3 poteaux à incendie.
- pose de deux coffrets gaz pour les futurs appartements de la longère et de la bibliothèque.

Lotissement Jardin de Claire

La 1^{ère} phase des travaux de voirie du lotissement est réalisée. La fin des travaux tels que l'enrobé, les trottoirs... sera réalisée quand toutes les maisons seront construites. Il a été prévu un bassin de rétention enterré et chaque maison sera équipée d'un puits perdu de 2,5 m³. Le constructeur a surdimensionné les installations pour ne pas avoir de problème.

Divers

- remplacement de 2 poteaux à incendie rue de Layer, vérification électrique des locaux communaux, mise à jour des pictogrammes des extincteurs dans tous les locaux, mise en place des drapeaux au-dessus de la porte d'entrée de la mairie.

← Point sur les écoles

La 3^{ème} classe de maternelle a été ouverte ; elle a permis l'accueil de 5 enfants nés en 2015. La maternelle compte à présent 21 élèves en petite section, 23 élèves en moyenne section et 25 élèves en grande section.

L'école élémentaire compte 90 élèves.

Franck COUPECHOUX revient sur le problème de stationnement aux abords de l'école élémentaire et le comportement de certains parents qui se garent mal et empêchent ainsi le bus d'effectuer ses manœuvres. Il propose de réfléchir entre élus sur les actions à mener pour trouver une solution durable à ce problème.

← **Point sur les manifestations**

Alain BŒUF informe les membres du conseil municipal du possible remaniement de la fête du 14 juillet, ayant reçu plusieurs remarques pour organiser cette manifestation sur une journée avec un repas chaud. Il propose d'en reparler entre élus et organisateurs pour trouver une solution qui convienne à une majorité d'habitants.

Le réveillon du jour de l'an est de nouveau organisé par la commune et les choix du traiteur et de la sonorisation sont arrêtés.

Le trophée des associations aura lieu vendredi 1^{er} décembre à la salle des fêtes.

← **M. le Maire fait part des informations suivantes :**

- l'accueil du spectacle de clôture de la semaine bleue organisée par la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges a rassemblé 130 personnes environ.

- GRDF a fait parvenir son rapport annuel sur la commune contenant notamment les informations suivantes : le réseau de canalisations gaz qui a un âge moyen de 28 ans représente 9 000 m sur la commune ; 277 clients et 3 industriels sont raccordés ; il a été constaté 8 appels de tiers en 2016, 18 mises en service et 26 changements de fournisseurs.

- le remplacement envisagé de la vaisselle de la salle des fêtes estimé à 5 000 € ne se fera pas. En effet, il a été constaté depuis plusieurs années que les particuliers louent la vaisselle auprès de leur traiteur et que la location de celle-ci par la commune rapporte en moyenne seulement 200 € par an.

- sa rencontre avec un responsable de chez CARREFOUR qui recherche un local sur la commune pour la création d'un petit magasin.

- son rendez-vous avec M. PARIS, député de la circonscription, auquel il a présenté la commune, fait un point sur le problème d'ouverture du bureau de poste et a expliqué le problème du lotissement des Longs Champs.

← **Informations diverses**

Christophe ALLEXANT indique qu'une réflexion sur l'aménagement des trottoirs ainsi que le fleurissement est à mener avant la fin d'année. Il propose de réunir les commissions compétentes prochainement.

Suite à la démission d'Arnaud MANCA, le conseil doit désigner un de ses membres pour son remplacement à la commission bois, et à l'association foncière. Pierre LUCOT se porte volontaire et est donc désigné pour le remplacer.



MAIRIE DE
SAULON-LA-CHAPELLE
03.80.79.14.30
WWW.SAULON.FR
accueil.mairie@saulon.fr

Merci de confirmer votre présence
au secrétariat avant le 17 novembre

INAUGURATION

Samedi 25 Novembre 2017 à 11h

Le maire et les membres du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration des travaux d'aménagement des accès et du parking de la Gare de Saulon.

RDV à 10h45 devant la Gare. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de l'inauguration.



INVITATION

**Commémoration du 99^{ème} anniversaire
de l'Armistice du 11 novembre 1918**



MAIRIE DE
SAULON-LA-CHAPELLE
03.80.79.14.30
WWW.SAULON.FR
accueil.mairie@saulon.fr

Samedi 11 novembre 2017

Départ de la Mairie à 10 h 45

Saulon-la-Chapelle

Au Monument aux morts

Lecture du message de M. le Ministre
des Anciens Combattants
Dépôt de gerbe, énoncé des Morts pour la France
Chants par la Chorale du Foyer rural
et les enfants des écoles

Au cimetière municipal

Dépôt de gerbe
Lecture d'un poème d'hommage aux soldats

À la salle des fêtes

Remise des prix du concours
« L'embellissement de ma commune, je participe »
Remise des grades aux Sapeurs Pompiers
de la commune
Vin d'honneur



La Gendarmerie communique

Message de sensibilisation aux cambriolages de votre domicile, suite au passage à l'heure d'hiver.

Cette période qui suit le changement d'horaire est propice aux cambrioleurs qui profitent de la tombée de la nuit pour repérer les habitations inoccupées. Pendant que beaucoup de personnes rentrent du travail entre 17h00 et 20h00 et éclairent donc leur habitation tout en fermant les volets à leur arrivée, d'autres habitations restent inoccupées pendant ce laps de temps, les volets ouverts et l'éclairage éteint. Ces résidences constituent alors une cible idéale pour les malfaiteurs.

Quelques conseils peuvent vous aider à mieux protéger votre habitation :

- en période hivernale, vous pouvez choisir de clore les volets et accès (portails et garages notamment) durant la journée ;
- vous pouvez également simuler une présence en mettant en place un programmateur sur une lumière ;
- en cas de retour tardif au domicile, signalez vos habitudes à un voisinage de confiance qui pourra signaler tout mouvement suspect aux abords de votre domicile.

à un voisinage de confiance qui pourra signaler tout mouvement suspect aux abords de votre domicile.

Vos renseignements nous sont précieux alors n'hésitez pas à nous signaler tout comportement suspect tel que :

- des allers retours suspects de personnes ou de véhicules inconnus dans une rue ;
- des signes ou des marques sur votre boîte aux lettres, votre clôture ou votre garage ;
- du démarchage au domicile de personnes vulnérables par des individus ne possédant pas d'autorisation de vente ambulante (par exemple : vendeurs de calendriers sans autorisation).



Toute information, même la plus anodine, peut nous être utile alors n'hésitez pas à composer le 17 ou, en journée, le numéro de téléphone de votre brigade.

...AGENDA

Samedi 11/11 - 10 h 45 : Commémoration de l'armistice du 11 novembre - Mairie

Dimanche 12/11 - 14 h : Thé dansant - Salle des fêtes

Dimanche 12/11 - 14 h 30 : Match de foot FCSC/Meursault 2

Samedi 18/11 - 10 h - 12 h : Permanence avocat

Samedi 18/11 - 10 h - 12 h : Permanence élus

Samedi 18/11 - 18 h : Repas du foot - Salle des fêtes

Dimanche 19/11 - 14h30 : Match de foot FCSC - Chenôve

Dimanche 26/11 - 14h30 : Match de foot FCSC - Bresse sur Tille

Vendredi 01/12 - 19 h : Trophées des Associations - Salle des fêtes

Dimanche 03/12 - 14h30 : Match de foot FCSC - UCCF

Vendredi 08/12 - 14 h : Réunion publiques PLU - Salles des fêtes

Samedi 9 et dimanche 10/12 - Téléthon



Retrouvez-nous sur
facebook

Mairie de Saulon la Chapelle

...INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de mairie

8 rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h00 - 19h

Mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 14h00 - 17h

Tél : 03 80 79 14 30 / Fax : 03 80 79 14 31

accueil.mairie@saulon.fr / www.saulon.fr



Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-saint-Georges



3 rue Jean Moulin- BP 40029

21701 Nuits st Georges

Tél : 03 80 27 04 70 - Fax : 03 80 23 69 06

Gendarmerie de Gevrey-Chambertin 03 80 51 80 76

Police nationale 17 / Pompiers 18 / Samu 15

Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 1er novembre au 31 mars

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 17h

samedi : 9h - 12h et 14h - 17h